

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 16 MAI 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 11

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

VOIRIE

Sous-domaine :

**DENOMINATION
DE RUE**

OBJET :

**Impasse
du Crouzet**

N° 41/2022

L'an deux mille vingt-deux, et le Seize Mai à 18H30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 10 Mai 2022

Présents : Mmes et MM. MARTY - BENOIT - POUSSE - GREFFIER - AZEMA - COULONVAL - MAURY - SANCHEZ - DUVERT - MARCAILLOU - SALANDINI.

Absents excusés : Mmes BROUSSE Véronique - BELUCHE Emilie - LEVEJAC Joëlle - Mr FOURES Christophe.

Mme MARCAILLOU a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe ses collègues que dans le cadre de la construction prochaine de la maison de Mr et Mme QUERREC Christian, située dans le prolongement du Lotissement Le Crouzet et pour des raisons administratives, il convient de dénommer cette voie.

Après consultation de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, le choix s'est porté, à la majorité, sur « Impasse du Crouzet ».

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

- **DONNE** un avis favorable à la dénomination de cette impasse,
- **CONFIE** au service administratif la mission de numérotter ce lot.
- **DONNE** mandat au Maire pour assurer l'information à l'ensemble des services et administrations.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20220516-20220516DEL41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/05/2022